



HAL
open science

Les "quatre Ka" du démiurge (à Tôd)

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Les "quatre Ka" du démiurge (à Tôd). I. Régen, Fr. Servajean Verba manent. Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis, pp.425-438, 2009, CENiM 2. ⟨halshs-01821921⟩

HAL Id: halshs-01821921

<https://shs.hal.science/halshs-01821921v1>

Submitted on 23 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Université Paul Valéry (Montpellier III) – CNRS
UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »
Équipe « Égypte Nilotique et Méditerranéenne »

Cahiers de l'ENiM (CENiM) 2

Verba manent

Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks
par ses collègues et amis

Textes réunis et édités
par
Isabelle Régen et Frédéric Servajean

*

Montpellier, 2009

Table des matières

Volume 1

Avant-Propos	I
Bibliographie de Dimitri Meeks	III
Hartwig Altenmüller Acht Fragmente von Mumienbinden der Tascheritentnaret aus Abusir el Meleq .	1
Sydney H. Aufrère Les alphabets dits « égyptiens » et « cophtes » de Fournier le Jeune (1766) et la « guerre des polices » au XVIII ^e siècle. En marge de la redécouverte de l'écriture hiéroglyphique	29
Ladislav Bareš A case of proofreading in Ancient Egypt?	51
Edward Brovarski Gardiner Sign List Aa 31	57
Vivienne Gae Callender A Magical Amulet, with a Life Insurance Policy	63
Laurent Coulon Les épithètes autobiographiques formées sur <i>skm</i>	71
Didier Devauchelle et Ghislaine Widmer Un brouillon de requête au stratège (Ostrakon Ifao Edfou D 632)	83
Khaled El-Enany À propos de quelques emplois de <i>stp.n-X</i> dans les cartouches royaux	99
Åke Engsheden Un Mendésien en Dalécarlie (Statue ZAE 74 de la collection Zorn)	113
Marguerite Erroux-Morfin Du lait-blanc à l'orgeat de souchet	125
Christine Favard-Meeks Les couronnes d'Andjéty et le temple de Behbeit el-Hagara	137
Luc Gabolde « "L'horizon d'Aton", exactement ? »	145

Marc Gabolde	
Égyptien <i>šdh</i> , grec οινόμελι et μέλιτιτης latin <i>mulsum</i> , grec d'Égypte στόγμα : la même ivresse ?	159
François Gaudard	
Le P. Berlin 8278 et ses fragments. Un « nouveau » texte démotique comprenant des noms de lettres	165
Jean-Claude Grenier	
Parthénios ?	171
Ivan Guermeur	
Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetiouefânk, contemporain de Nectanébo I ^{er}	177
Nadine Guilhou	
Une variante graphique dans la pyramide de Téli, formule 688	201
Ben Haring	
Requests from the Greatest Gods. The Right Doorjamb of Sennedjem's Burial Chamber	207
Antoine Hermary	
Samos et l'Égypte au VI ^e s. av. J.-C. Le témoignage d'un petit sphinx en bronze	219

Volume 2

Anthony Leahy	
A mysterious fragment and a monumental hinge. Necho II and Psammetichus II once again	227
Christian Leblanc	
Nehy, prince et premier rapporteur du roi. Deux nouveaux documents relatifs au vice-roi de Nubie, sous le règne de Thoutmosis III	241
Guy Lecuyot	
Quelques vases Bès sortis des sables de Saqqâra	253
Christian Leitz	
Thot als Ichneumon in der Unterwelt. Der Hymnus im Grab des Amonmose (TT 373)	265
Geoffrey T. Martin	
Protecting Pharaoh. Three Unpublished Magical Figures	277
Bernard Mathieu	
Le « Livre de Nout » du chancelier Ânou. « Nouvelles » versions de Textes des Pyramides	295
Jean-Pierre Pätznick	
Encore et toujours l'Horus « Nâr-mer » ? Vers une nouvelle approche de la lecture et de l'interprétation de ce nom d'Horus	307

Patrice Pomey	
Vers un renouveau des études de nautique égyptienne	325
Lilian Postel	
Quand réapparaît la forme <i>ms(w).n</i> ? Réflexions sur la formule de filiation maternelle à la fin du Moyen Empire	331
Joachim Friedrich Quack	
Ein Fragment einer Liste mit Naturerscheinungen. Papyrus Berlin 23055	355
Stephen Quirke	
Contexts for the Lahun Lists	363
Isabelle Régen	
À propos du sens de <i>qrs</i> « enterrer »	387
Alessandro Roccati	
Un'iscrizione „firmata“ della XXVI dinastia	401
Frédéric Servajean	
Des poissons, des babouins et des crocodiles	405
Christophe Thiers	
Les « quatre Ka » du démiurge (à Tôd)	425
Michel Valloggia	
Un compendium tardif du Livre des Morts	439
Pierre Zignani	
Une culture sismique dans l'architecture des pharaons. De Djéser à la période gréco-romaine	455

Les « quatre Ka » du démiurge memphite (à Tôd)

Christophe Thiers

L'ÉTUDE DE LA collection lapidaire ayant appartenu aux parois du temple ptolémaïque et romain de Tôd ne permet qu'occasionnellement de retrouver l'emplacement originel d'un bloc et ainsi de compléter une scène ou un texte hiéroglyphique¹. Toutefois, l'émiettement de cet ensemble comprenant plus de 750 pièces lui assure en retour une valeur documentaire des plus significatives ; en effet, les nombreux sous-ensembles susceptibles d'être reconnus grâce à la nature du relief, au style de l'épigraphie ou aux thèmes des textes inscrits apportent des données nouvelles sur le programme iconographique et théologique du temple de Montou-Rê, maître de Djerty. En hommage au récipiendaire de ces mélanges, je souhaiterais présenter un de ces sous-ensembles qui fera modestement écho à sa toute première publication égyptologique².

Description des blocs

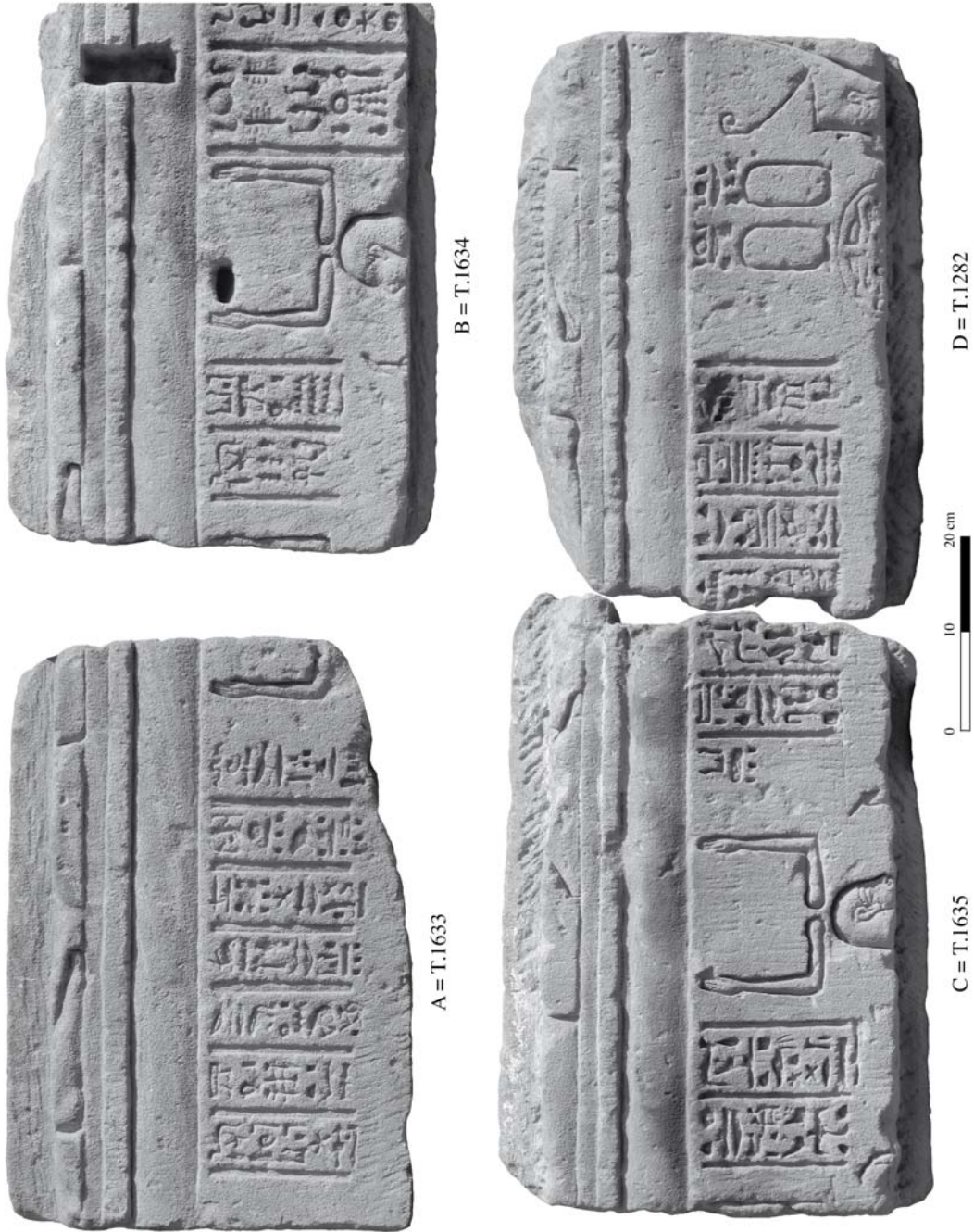
Découverte en 1935 par F. Bisson de la Roque³, une série de quatre blocs de grès [fig. 1] gravés dans le creux porte les figurations de personnages coiffés du signe Ka. Seules deux têtes de ces figures et le sommet des sceptres-*ouas* (associé à un signe-*ânk*)⁴ qu'elles avaient en mains sont conservés ; les deux autres personnages ne sont reconnaissables que par les restes du signe Ka. De même, une partie du visage, la couronne rouge et le plateau d'offrandes du roi sont préservés à droite. Les blocs ont été largement retaillés, en haut et en bas de la face principale, en particulier par le creusement de deux bandes profondes de 3,5 cm ; à l'arrière, la matière enlevée confère aux blocs un profil en Γ. En outre, tous ces blocs ont été retaillés sur leur lit d'attente. Un seul raccord direct entre deux pierres est assuré (C et D), le bloc primitif ayant été débité à l'aide de coins. Malgré les détériorations, l'emplacement respectif de chacune des pierres ne laisse guère de place au doute [fig. 2].

¹ P. ex. *Tôd*, n° 149 ; voir <http://recherche.univ-montp3.fr/egyptologie/index.php?page=tod2007>.

² D. MEEKS, « Les “quatre Ka” du démiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 35-47.

³ D'après le registre de fouilles conservé dans les archives de l'Ifao. L'ensemble de Tôd a été signalé dans *BIFAO* 103, 2003, p. 577.

⁴ D'après les traces du sceptre de Nedjem-ânk ; cf. p. ex. *Kom Ombos*, n°s 244-248 (quatorze Ka).



Photographies © Chr. Thiers, Cnrs.

Fig. 2 : les quatre blocs de Tôd.

Désignation et dimensions des blocs :

A = T.1633 ⁵ ; 41,5 x 58,5 x 27,5 cm ; plaque Ifao 2847 ;

B = T.1634 ; 43,5 x 57 x 29 cm ; plaque Ifao 2848 ;

C = T.1635 ; 44,5 x 64 x 32 cm ; plaque Ifao 2845 ;

D = T.1582 ⁶ ; 44 x 62 x 32 cm ; plaque Ifao 2868.

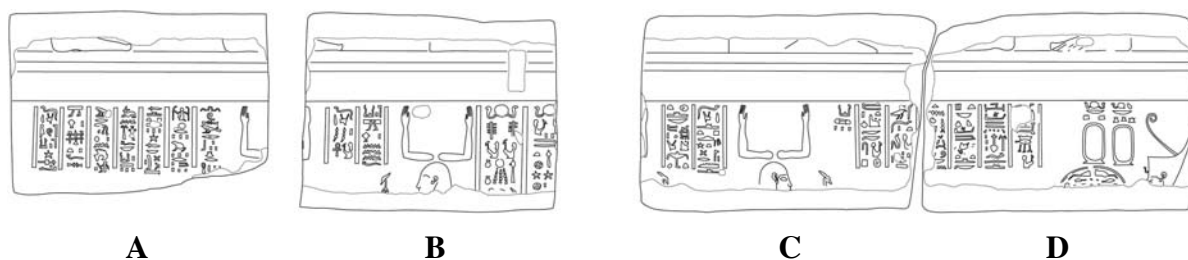


Fig. 2. Emplacement respectif de chaque bloc.

Restitution iconographique

Les entités divines se présentaient en deux files symétriques opposées : Chou et Nedjem-ânk orientés vers la gauche, Ah-remyt et Hetep-idet tournés vers la droite. À l'instar des autres attestations de ces divinités, il est possible d'envisager qu'elles étaient représentées assises ⁷. En outre, l'association sceptre-*ouas* / signe-*ânk* (bloc **B**) permet de considérer que les personnages étaient figurés momiformes, les deux mains tenant un seul sceptre combinant les deux insignes ⁸. Les cartouches qui accompagnent le roi présentant un plateau d'offrandes aux deux derniers génies de droite n'ont pas été inscrits.

Au-dessus de ce défilé, la paroi présente les bribes d'une gravure où l'on reconnaît distinctement des pieds masculins et féminins. En se fondant sur la symétrie des Ka, on est tenté, dès l'abord, de rechercher deux scènes adossées. À droite, le roi officierait devant une table d'offrande et un piédestal sur lequel devait se tenir un dieu assis. À gauche, sont clairement discernables un pied masculin (jambe gauche en avant) et deux pieds resserrés qui appartiennent à une figure féminine, devant un piédestal qui serait identique au côté droit. De façon classique, deux scènes opposées se rejoindraient au centre de la paroi, adoptant le même agencement que le défilé

⁵ Pour les trois premiers blocs, le lieu de découverte n'est pas précisé (1935) ; le fait qu'ils soient retailés de la même façon que le bloc **D** (note suivante) pourrait laisser supposer un réemploi identique, sur le pourtour intérieur (bancs) de l'église.

⁶ « Banc de l'église » (1935).

⁷ *El-Qal'a* II, n^{os} 176-177 ; *Opet*, 92 ; *Kom Ombos*, n^o 108.

⁸ Toutes les attestations présentent les Ka assis, soit avec le sceptre-*ouas* et le signe-*ânk* dans chacune des mains (*Kom Ombos*, n^o 108 ; *Dendara* IV, pl. 307 et 312), soit momiformes et tenant le sceptre-*ouas* associé au signe-*ânk* (*El-Qal'a* II, n^{os} 176-177) éventuellement combiné avec le signe-*djed* (*Opet*, 92 ; d'après *LD* IV, 30a).

opposé des Ka. On remarque cependant un net décalage dans cette disposition supposée, l'axe de symétrie souligné par les deux colonnes centrales des Ka ne correspondant pas avec l'axe attendu des deux piédestaux du registre supérieur. En outre, s'il fallait identifier deux piédestaux adossés, leurs dimensions respectives seraient étonnamment petites pour recevoir un dieu trônant.

Il faut donc renoncer à la possibilité de deux scènes adossées et reconnaître que les restes conservés se prêtent idéalement à une représentation classique d'une scène unique : à gauche, le roi, devant une table d'offrande (ou un brasero)⁹, fait face à un dieu trônant, une déesse et un dieu debout [fig. 3]. À titre d'hypothèse, on supposera que la triade représentée était celle résidant dans le temple, à savoir Montou-Rê, Rattaouy et Harprê l'enfant. Par ses caractéristiques iconographiques, la représentation était donc très proche des scènes *Tôd*, n^{os} 222, 228 ou 230 (triade amonienne), la seule exception notable étant l'absence de table d'offrandes dans ces derniers exemples. On peut envisager que le roi effectuait une libation et/ou un encensement au-dessus d'un amoncellement d'offrandes disposées sur un autel. En conséquence, on doit admettre que la figuration des Ka présentait un axe de symétrie absent de la scène du registre le surmontant.

La restitution des figures des Ka (à gauche) associée à celle de la scène principale autorise une estimation de la longueur originelle de cet ensemble, fixée à environ 2,38 m. Cette donnée sera rappelée lors de la question de la localisation des pierres.

Proposition de localisation

La provenance de cet ensemble n'est pas connue. Gravé dans le creux, on peut légitimement supposer qu'il s'agit d'une scène extérieure. Avec la couronne rouge du roi à droite sur le défilé des Ka, l'ensemble serait orienté nord-sud et ces blocs ne trouvent pas de place dans l'état de conservation actuel du temple¹⁰. Doit-on en conclure qu'ils appartenaient à une paroi extérieure orientale de cet édifice ou à une autre construction ? Dans le premier cas, il faudrait envisager que les adjonctions gréco-romaines n'ont pas uniquement touché au devant du temple du Moyen Empire (avec l'adjonction des deux vestibules) mais également à la partie arrière¹¹. Soulignons que dans le cadre de la restitution qui est proposée, aucun autre bloc en cours d'étude à Tôd n'est susceptible de venir compléter incontestablement les figures des Ka ou celles des rois. Comme plusieurs autres blocs au nom d'Antonin le Pieux, le bloc **D** a été réemployé dans l'église copte. Dans le registre de fouilles de F. Bisson de la Roque, ce bloc est inventorié en compagnie de nombreux autres d'époque romaine. Le contexte d'enregistrement des trois blocs **A-C** ne présente pas de particularité : ils apparaissent parmi des blocs très différents (dates, types de reliefs). L'inventaire adopté par le fouilleur sur son registre de chantier n'apporte donc pas d'élément précis quant à la possible origine de l'ensemble lapidaire étudié.

⁹ Cf. p. ex. *Porte Évergète*, pl. 66.

¹⁰ Il n'y a pas véritablement lieu d'envisager une paroi sud (avec couronne rouge à l'ouest et couronne blanche à l'est) puisque le temple de Tôd est normalement orienté par rapport au Nil.

¹¹ On sait que les remaniements ptolémaïques ont largement touché l'intérieur du temple du Moyen Empire ; Chr. THIERS, « Missions épigraphiques de l'Ifao dans les villes méridionales du Palladium thébain », dans J.-Cl. Goyon, Chr. Cardin (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists*, OLA 150, Louvain, 2008, p. 1808-1809.

La particularité du remontage proposée relève de la présence, sur la même paroi, d'une partie inférieure présentant un axe de symétrie alors que la scène gravée au-dessus n'est pas soumise à ce principe. Les autres attestations de ces entités divines pourraient apporter une solution quant à une localisation à l'intérieur d'un complexe cultuel¹². On relèvera la présence de ces figures au sein de la ouâbet de Dendara et dans la cour du Nouvel an à El-Qal'a¹³, deux entités cultuelles étroitement associées¹⁴. Aucune occurrence n'apparaît sur un soubassement. En revanche, les scènes – qu'elles présentent le souverain face aux quatre entités divines (avec une subdivision en deux registres) ou face à un seul personnage à la fois (Dendara) – sont toujours gravées sur les registres d'une paroi ou sur un linteau. Ainsi, en se fondant sur les occurrences de Kôm Ombo et d'Opet, il est tentant de supposer que les quatre Ka ornaient un linteau, ce qui expliquerait la symétrie de la représentation et la scène supérieure orientée différemment. Dans cette dernière, le roi tourné vers la gauche indiquerait que la scène se trouvait sur la paroi extérieure nord du temple. On songe alors à la porte nord du premier vestibule (*Tôd*, n^{os} 54-55). Les dimensions restituées pourraient en effet correspondre à cette localisation, à supposer que le linteau ne soit pas surmonté d'une corniche à gorge, comme c'est parfois le cas pour des portes secondaires¹⁵.

L'absence de relevés architecturaux précis du temple de Tôd ne permet pas d'apporter d'éléments décisifs quant aux possibles interprétations métrologiques fondées sur les rapports de proportion de la porte Nord¹⁶. À titre d'hypothèse, on peut considérer que l'on est bien en présence d'une porte sans corniche (type I), le rapport a/A entre la largeur du passage (a) et la largeur totale de la porte (passage + deux chambranles) (A) pouvant être estimé comme inférieur à 0,53¹⁷. Cette proposition est fondée sur l'hypothèse d'une dimension identique entre les portes Nord et Sud du premier vestibule¹⁸, même si celles-ci ne sont pas strictement disposées l'une en face de l'autre¹⁹.

¹² KRI I, 175 (Abydos, temple de Séthi I^{er}, liste de divinités memphites dans la chambre de Sokar) ; *Kom Ombo*, n^o 108 (scène au-dessus du linteau de la porte d'accès à l'intérieur du pylône) ; *Opet*, 92 (linteau de la salle centrale VII) ; voir D. MEEKS, *op. cit.*, p. 43-44.

¹³ *Dendara* IV, pl. 307 et 312 ; *El-Qal'a* II, n^{os} 176-177 (montant de porte de la cour du Nouvel an, sur deux registres).

¹⁴ W. WAITKUS, « Zum funktionalen Zusammenhang von Krypta, Wabet und Goldhaus », dans D. Kurth (éd.), *3. ägyptologische Tempeltagung. Systeme und Programme der ägyptischen Tempeldekoration*, ÄAT 33/1, Wiesbaden, 1995, p. 283-303.

¹⁵ *Edfou* X, pl. 90 ; également pl. 139 = XIII, pl. 484 (= V, 345-353). Pour autant, dans le temple de Dendara, tous les encadrements extérieurs de porte sont dotés d'une corniche ; je remercie Pierre Zignani (UMR 5140 Cnrs-Univ. Montpellier 3) pour cette précision.

¹⁶ Voir J.-L. CHAPPAZ, J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de Masaharté » à l'Est du IX^e pylône », *Karnak* 10, 1995, p. 183-188 ; également Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de fête-sed de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95, 1995, p. 386-390.

¹⁷ J.-Fr. CARLOTTI, *Karnak* 10, 1995, p. 185.

¹⁸ Largeur du passage de la porte Sud : 115 cm ; largeur du montant est de la porte Nord (d'après *Tôd*, n^o 54) : 61,8 cm ; la largeur totale est ainsi estimée à 238,6 cm (comparer aux 238 cm de la restitution graphique) ; le rapport a/A est donc de 0,48. Puisque ce rapport entre dans la moyenne généralement reconnue entre la largeur totale et la largeur du passage (0,48 pour le type I), on peut utiliser les moyennes déjà observées pour aller plus avant dans la restitution. Moyenne largeur du passage/hauteur du passage = 0,3954 soit 115 cm/291 cm = 0,3951. La hauteur du passage serait donc d'environ de 2,91 m. Moyenne largeur totale/hauteur totale = 0,592 soit 238 cm/402 cm = 0,592. Moyenne hauteur du passage/hauteur totale = 0,7208 soit 2,91 cm/402 cm = 0,7238. La hauteur totale

À titre d'hypothèse provisoire, on pourra supposer que le sommet de l'ensemble reconstitué se plaçait au même niveau que la base des scènes du deuxième registre de la paroi nord (*Tôd*, n° 69). Sur le premier registre, la scène *Tôd*, n° 66 aurait donc été réduite dans sa largeur par la présence de la porte.

Datation

La décoration des parois extérieures du temple de Montou-Rê est datée par les cartouches d'Antonin le Pieux, encore en place sur la paroi nord du premier vestibule et largement attestés sur les blocs appartenant à la paroi sud de cette même salle²⁰ ; la frise de corniche portait vraisemblablement les cartouches de Cléopâtre VII et de Césarion²¹. La paléographie vient à l'appui d'une attribution à l'époque romaine, en particulier si l'on se réfère au signe *grg* (col. 14), identique sur le bloc T.1412 qui complète (avec T.1640) la scène *Tôd*, n° 75 datée d'Antonin le Pieux²². La graphie de *ts.wy* (dans *nb ts.wy*, col. 11) précédant le premier cartouche royal est également à rapprocher de celle présente sur les reliefs romains. De plus, le groupe $\overline{\text{w}}$ (*wr*), absent de la partie du temple décorée à l'époque ptolémaïque, est bien attesté dans les inscriptions d'Antonin le Pieux (p. ex. *Tôd*, n°s 71, 9 et 76, 6). Enfin, bien que quelque peu effacé, le traitement (col. 15) du signe de l'abeille (abdomen gonflé et ailes raccourcies) est similaire à celui présent sur le bloc T. 1348 (= n° 879) appartenant à un ensemble également daté d'Antonin le Pieux.

L'ensemble de ces considérations invite à proposer comme localisation possible de l'ensemble des Ka le linteau de la porte nord du premier vestibule, décoré au cours du règne d'Antonin le Pieux. Cette porte, ouverte vers le lac sacré, permettait d'apporter l'eau utilisée lors des rituels, comme le précisent les textes du montant est conservé, complété par deux blocs épars (n°s 605 et 640)²³. Bien que très dégradé, le bloc n° 605 qui constitue le sommet du montant oriental livre la représentation d'une divinité penchée sur une table d'offrandes, adoptant la même iconographie que celle des dieux maîtres d'autel taurocéphales²⁴. Il n'est bien entendu pas certain que la divinité appartenait à cette troupe d'intercesseurs mais en revanche il est avéré que l'apport des offrandes transitait par cette porte. La particularité de la scène d'offrande surmontant les Ka, présentant un autel ou une table d'offrandes, pourrait également supporter cette proposition.

serait donc de 4,02 m. Je remercie J.-Fr. Carlotti (UMR 8164 Cnrs-Univ. Lille 3) pour son concours décisif quant à l'obtention de ces résultats qui permettent de proposer une restitution approximative des dimensions de la porte nord du premier vestibule.

¹⁹ La porte sud est située à 87 cm du mur est (= façade du second vestibule), la porte nord à 111 cm. Ce décalage pourrait peut-être s'expliquer par la mise en place de la procession de nomes du soubassement.

²⁰ Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 1809.

²¹ Blocs signalés dans *BIFAO* 105, 2005, p. 460 et *EgArch* 26, 2005, p. 29.

²² Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 1811. À comparer aux occurrences de *Tôd*, n°s 283 *bis*, 1 et 326, 6 (Évergète II), toutes deux en relief levé.

²³ *Ibid.*, p. 1812, fig. 3, pour le bloc n° 640.

²⁴ J.-L. SIMONET, *Le collège des dieux maîtres d'autel. Nature et histoire d'une figure tardive de la religion égyptienne*, *OrMonsp* 7, Montpellier, 1994 ; Chr. THIERS, « Copies et citations à Tôd : le cas des Dieux maîtres d'autel (*Tôd*, n°s 314-315) », *BIFAO* 100, 2000, p. 393-402.

Traduction

Chou (A) ²⁵



1. *dd-mdw jn Šw k3 ntr ntr w' 2. <rd... n> šm hr w3.t=f s 3. wr 'h' n jm3hw 4. wn m jb=f nb k3.w 5. '3 htp.w ntr '3 nb bw-wr 6. hh hr=w hfn r-gs=w 7. n ws r bw.w hr htm.w*

1. Paroles dites par Chou, le Ka du dieu ²⁶, le dieu unique 2., <qui donne... à> celui qui lui est fidèle ²⁷, 3. qui augmente le temps de vie du Bienheureux 4. qui est dans son cœur, le maître des aliments, 5. aux nombreuses offrandes, le grand dieu, maître d'une grande quantité (d'offrandes) ²⁸ ; 6. des milliers ²⁹ (de produits sont) auprès d'eux ³⁰, des centaines de milliers (de produits sont) à leur côté 7. sans cesse, plus que les lieux chargés de produits scellés ³¹.

Nedjem-ânk (B) ³²



8. *dd-mdw jn Ndm-'nh 9. k3 ntr <rd... n> šm hr mw=f*

8. Paroles dites par Nedjem-ânk, 9. le Ka du dieu, <qui donne... à> celui qui lui est fidèle ³³.

²⁵ LGG 7, 34b-c : KR I, 175, 2 ; *Opet*, 92 ; *Dendara IV*, 244, 3-4 et pl. 307 ; *El-Qal'a II*, n° 176.

²⁶ On remarquera que chacun des noms de ces personnages est déterminé par le pavois divin (Chou), par le dieu assis (Nedjem-ânk, Ah-remyt) ou par l'étoile (Hetep-idet). J'opte donc pour la lecture *k3 ntr* (plutôt que *k3*), le signe *ntr* étant doté d'un trait diacritique. Le signe *k3* ne représente donc pas à Tôd le déterminatif des noms divins ; cf. *Opet*, 92 et D. MEEKS, *op. cit.*, p. 36, n. c. Pour *k3 ntr*, LGG 7, 238b.

²⁷ La restitution s'impose pour le sens ; c'est également le cas pour la légende de Nedjem-ânk ; *infra*, n. 33.

²⁸ Ou « pains » ; cf. *Tôd*, n°s 154, 2 et 28, 3. Le signe du ciel est-il une erreur pour le signe du pain ? Voir note suivante.

²⁹ Le signe du ciel à la fin de la colonne précédente pourrait se comprendre comme un découpage fautif du signe de l'homme bras levés soulevant le ciel (cf. *Tôd*, n° 208, 3 et n. a) / homme tenant les palmes *hh* ?

³⁰ Suffixe *sw* pour *sn*.

³¹ On pourrait également considérer la présence du pronom suffixe *sw* (= *sn*) au lieu de la désinence du pluriel.

³² LGG 4, 599a-b : KR I, 175, 2 ; *Opet*, 92 ; *Dendara IV*, 266, 17 et pl. 312 ; *Kom Ombos*, n° 108 ; *El-Qal'a II*, n° 176 ; H. BEINLICH, *Das Buch vom Fayum, ÄgAbh* 51, Wiesbaden, 1991, p. 246-247 (1083) ; *Document de théologie memphite*, 30b.

³³ Tout comme pour Chou, la légende de Nedjem-ânk est problématique ; il semble bien, d'après la disposition des signes de la première colonne, que le lapicide n'a pas suffisamment serré la gravure, ce qui a inévitablement conduit à un manque de place pour inscrire la totalité du texte ; ce serait l'explication de cette légende tronquée. La proposition de restitution est fondée sur *Dendara IV*, 266, 18 et *Kom Ombos*, n° 108 ; D. MEEKS, *op. cit.*, p. 37 et 39. Ce procédé visant à réduire la longueur d'un texte-modèle en fonction de la place dont dispose le lapicide a déjà été mis en évidence sur un linteau de Tôd ; Chr. THIERS, *BIFAO* 100, 2000, p. 393-402 (avec bibliographie antérieure).

Colonne marginale (B)



22. *nsw-bjty Pꜣwty.w m [Jnb]-ḥd nṯr.w [...] ḥ [...]*

22. Les Primordiaux (?)⁴³ dans Memphis, les dieux [...]

Commentaire

Les quatre souhaits des Égyptiens dont la réalisation était susceptible d'assurer le bonheur consistaient en une longue vie, une belle sépulture, une vieillesse paisible et le souvenir du passage sur terre (« que dure mon nom »). Tels qu'ils apparaissent dans la documentation jadis réunie par Dimitri Meeks⁴⁴, les quatre Ka possèdent des attributions plus ou moins proches de ces quatre souhaits :

Divinité	Attributions	Tôd
Chou	postérité	le temps de vie
Nedjem-ânkḥ	diverses ⁴⁵	(sans précision)
Ah-remyt	longue vie	équipe le Double Pays de ses bonnes choses... offrandes
Hetep-idet	sépulture	complète toutes les offrandes, pourvoit l'autel de la Dorée

Les textes de Tôd n'apportent donc qu'une confirmation partielle des associations entre les quatre Ka et leurs attributions habituelles. Cependant, si ces dernières revêtent un aspect particulier, les quatre génies sont aussi largement associés à l'approvisionnement en offrandes alimentaires en tout genre : à Kôm Ombo, Ah-remyt « donne des étoffes, des huiles, des provisions et de la bière à l'auguste enfant, de riches offrandes à celui qui lui est fidèle »⁴⁶. C'est aussi le cas pour Hetep-idet à Dendara⁴⁷. Les textes de Tôd insistent également sur ce rôle de pourvoyeur d'offrandes, ainsi :

⁴³ La lecture n'est pas assurée ; pour la graphie avec les deux personnages masculin et féminin assis, voir *LGG* 3, 25b (*Philä* I, 110, 14). Il s'agit de dieux primordiaux, en parallèle aux *dd.w* de la colonne marginale voisine.

⁴⁴ À laquelle il faut donc ajouter *El-Qal'a* II, n° 176, les blocs de Tôd ainsi que le sarcophage Caire JE 86722 (étude en cours de Daniela Mendel-Leitz) ; voir A. ABDEL SALAM, « Rapport sur les fouilles du Service des antiquités à Abou-Yassin (Charquieh) », *ASAE* 38, 1938, p. 609-622 et dernièrement N. GUILHOU, « Les sarcophages de taureaux de la nécropole de Chédénou », *EA&O* 48, 2007, p. 51-58, en particulier p. 57, fig. 6.

⁴⁵ Selon les occurrences, il est associé à la nourriture, à la sépulture et à la longue vie (?) ; D. MEEKS, *op. cit.*, p. 45.

⁴⁶ *Kom Ombo*, n° 108.

⁴⁷ *Dendara* IV, 261, 13.

Chou	le maître des aliments, aux nombreuses offrandes, le grand dieu, maître d'une grande quantité (d'offrandes)
Nedjem-ânkh	(sans précision)
Ah-remyt	fait advenir les aliments
Hetep-idet	complète toutes les offrandes, pourvoit l'autel de la Dorée

Les légendes développées concernant Chou et Ah-remyt insistent particulièrement sur ce rôle. Dans le cadre d'une allitération attendue, ils sont intimement associés aux aliments-*kꜣ.w* (col. 4 et 19)⁴⁸. En ce sens, ils adopteraient des prérogatives proches de celles des Ka androgynes porteurs d'offrandes, présents dans les défilés de soubassement en compagnie du roi (p. ex. *Tôd*, n^{os} 3-7 et 19-23) : *kꜣ-wsr*, *kꜣ-nht*, *kꜣ-spd*, *kꜣ-ḥqꜣ* et *kꜣ-wꜣš* associés pour certains aux jours épagomènes et au Nouvel an⁴⁹.

Aucune épithète des légendes des figures n'associe explicitement les quatre Ka avec leur fonction démiurgique, même si les épithètes *swr 'ḥ' n jmꜣḥ* (col. 2-3) et *grg tꜣ.wy m nfr.wꜣf* (col. 14) peuvent témoigner du rôle joué lors de la création. Cet aspect essentiel de leur personnalité n'est pourtant pas totalement absent ; il occupait vraisemblablement les deux colonnes axiales, dont les bribes conservées désignent les quatre Ka comme des dieux primordiaux, *ḏd.w* (col. 10) et *pꜣwty.w* (? , col. 22).

Tout comme le démiurge auquel d'autres textes les associent, ils sont originaire de Memphis ; ce n'est pas forcer le texte que de proposer de restituer le toponyme *Jnb-ḥd* dans la seconde colonne marginale (col. 22).

En contrepartie de l'offrande royale (ou en tant qu'intercesseurs), les génies dispensent des bienfaits à Montou, que l'on doit reconnaître dans les épithètes « le Maître de la vaillance » (col. 16) et « Celui qui a façonné ton corps » (col. 17). Si la première séquence fait sans nul doute référence au résident privilégié du temple de Tôd, la seconde n'est pas attestée pour désigner Montou. Cette épithète divine, modifiée pour la circonstance par l'adjonction du suffixe *ꜣk* (= le roi)⁵⁰, doit pourtant probablement désigner le dieu hiéracocéphale, dans son rôle de démiurge déjà mis en évidence dans la région thébaine et à Tôd⁵¹.

⁴⁸ Pour la relation entre le concept de ka et les aliments-*kꜣ.w*, A. GORDON, « The *Kꜣ* as an Animating Force », *JARCE* 33, 1996, p. 34-35.

⁴⁹ D. MENDEL, *Die Monatsgötinnen in Tempeln und im private Kult, Rites Égyptiens* 11, Bruxelles, 2005, p. 73-74 (d'après le calendrier du kiosque hathorique de Dendara). Voir également les quatorze Ka, p. ex. *Kom Ombos*, n^{os} 244-248 (pour l'iconographie en particulier).

⁵⁰ Cf. *Deir Chélouït*, n^o 147, 5 (*qmꜣ ḏ.tꜣf n mrꜣf* ; avec *ꜣf* = le roi) ; d'après *LGG* 7, 206, b-c.

⁵¹ A. GRIMM, « Altägyptische Tempelliteratur. Zur Gliederung und Funktion der Bücherkatalog von Edfu und et-Tôd », dans S. Schoske (éd.), *Akten des vierten internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985* 3, *BSAK* 3, 1989, p. 168 ; Chr. THIERS, « Fragments de théologies thébaines. La bibliothèque du temple de Tôd », *BIFAO* 104, 2004, p. 565 ; cf. *LGG* 7, 251c [E] (Montou-Rê) : *jj m ḥꜣ.t* ; *pꜣwty wr n Mntw.w jfd.w* ; *nn wn qmꜣ sw* ; *ḥpr m ḥꜣ.t* ; *ḥpr ḥr ḥꜣ.t* ; *ḥpr ḏr-ꜣ* ; *ḥpr ḏsꜣs* ; *ṯꜣy.w fdw nw pꜣwty.w tpy.w* ; 255a [E] (Montou-Rê-Horakhty) : *pꜣwty pꜣwty.w* ; *ntr 'ꜣ wr šꜣꜣ ḥpr* ; *R' m sšꜣꜣꜣ tpy* ; *R' ḏsꜣf m ḥprwꜣf tpy* ; *ḥpr m sp tpy* ; *ḥpr ḏsꜣf*.

Si les liens avec Montou relèvent de l'évidence dans le temple de Tôd, on pourra se demander pour quelles raisons Ah-remyt et Hetep-idet s'occupent respectivement de l'approvisionnement des autels de Kekou et de la Dorée (= Hathor)⁵².

Deux explications peuvent être avancées quant à la présence de Kékou. Dans son rôle de démiurge, Montou-Rê a été assimilé aux quatre entités masculines de l'Ogdoade⁵³. Plus précisément, une scène du tableau sud (2^e reg.) du premier pylône ptolémaïque de Médinet Habou présente « Montou-Rê maître de Tôd, Kekou, Ba vénérable qui est apparu dans le Noun, roi des dieux, grand dieu, maître du ciel » ; derrière lui, Rattaouy qui réside à Tôd est à son tour qualifiée de Kekout. Parallèlement, dans la scène du tableau opposé, Montou et Rattaouy thébains sont respectivement assimilés à Hehou et Héhet⁵⁴. Ainsi, Montou-Rê de Tôd est associé à Kékou, ce qui constitue l'explication la plus économique à la présence de l'autel de Kekou sur les blocs présentés ici.

La présence de Kekou peut trouver une explication supplémentaire si l'on songe que les quatre Ka sont représentés à la suite des Huit primordiaux en *Opet*, 92. On pourrait alors suggérer que chacun des quatre Ka a pu exercer son office de pourvoyeur d'offrandes à l'égard des quatre entités masculines de l'Ogdoade ce que, malheureusement, les textes ne nous confirment pas. La présence de l'Ogdoade hermapolitaine à Tôd a déjà été soulignée⁵⁵.

Bien que tenu⁵⁶, le lien entre les quatre Ka et l'Ogdoade enterrée à Djémê semble apparaître dans une scène de Deir Chélouit (*Deir Chélouit*, n° 125). Dans un contexte clairement associé aux rites de Djémê, le roi présente un plateau d'offrandes à Amon-Rê de Djeser-Set (« Kematef, père des pères ») suivi de Khonsou-Chou (« vénérable dans Benenet, le faucon auguste qui traverse le flot, qui [apaise] le cœur de Celui qui a fait les êtres sur terre⁵⁷, qui fait vivre les Ba de ses pères et mères »). Le titre de l'offrande de Khonsou est le suivant : « Je fais que vienne à toi le parfum de Méhenet qui fait advenir les quatre Ka à ta suite⁵⁸ ». Khonsou-Chou qui a en charge l'approvisionnement en offrandes de ses pères et mères défunts enterrés à Djémê accorderait au roi « les quatre faveurs essentielles »⁵⁹. Cependant, on objectera que la lecture *k3 4* n'est pas certaine, étant donné que le signe *k3* répété à quatre reprises peut simplement signifier le pluriel *k3.w*, comme l'a montré

⁵² Cf. « l'autel de l'Œil de Rê » (*t.t n Jr.t-R'*), *Dendara II*, 42, 14. Cf. les dieux maîtres d'autel pourvoient à l'autel des dieux et des déesses en général et des dieux gardiens (*s3w n3sn* et *wsr.w-h3.t*) en particulier ; J.-L. SIMONET, *Les dieux maîtres d'autel*, p. 60-61.

⁵³ Chr. THIERS, *BIFAO* 104, 2004, p. 565.

⁵⁴ PM 2², p. 462-463 (10c-d) ; CHAMPOLLION, *ND* 1, p. 710 ; *LGG* 7, 296c.

⁵⁵ Six figurations sont attestées, dans le temple et sur les blocs épars ; Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 564 et n. 100. Dans le registre de F. Bisson de la Roque, un bloc de l'Ogdoade (T.1636) est enregistré immédiatement après ceux des Ka (T.1633-1635) mais l'extrême variété des blocs voisins (voir *supra*) ne permet pas de supposer une origine commune pour les deux ensembles.

⁵⁶ Fr. LAROCHE, Cl. TRAUNECKER, « La chapelle adossée au temple de Khonsou », *CahKarn* 6, 1980, p. 189, n. 1 (*Esna III*, n° 319, 9 et V, p. 241) où « les quatre Ka sont en relation avec *Tanen*, connu pour être le père des Huit ».

⁵⁷ Épithète signalée au *LGG* 6, 463b.

⁵⁸ *k3 jfd.w m-h3k* ; cf. la séquence parallèle d'*Esna*, n° 319, 19 ; S. SAUNERON, « La conception égyptienne du bonheur. À propos des "quatre Ka" », *BIFAO* 57, 1957, p. 163.

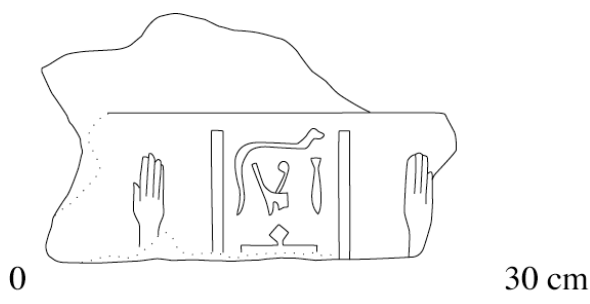
⁵⁹ *Loc. cit.*

S. Sauneron⁶⁰. On notera pourtant que le terme *k3* est déterminé par la divinité assise et non par le signe du pain⁶¹. Quelle que soit la solution adoptée, il est séduisant de reconnaître que dans le contexte des rites de Djémê de la scène de Deir Chélouit, la présence des quatre Ka du démiurge semble faire écho au relief du temple d'Opet.

Ainsi, s'il faut identifier Kékou à Montou dans son rôle de dieu des origines, Hathor devrait naturellement être confondue avec la parèdre du dieu, c'est-à-dire la Rattaouy. Bien que son rôle dans la théologie locale ne semble pas prépondérant, la déesse tentyrite apparaît à plusieurs reprises dans les textes du temple de Tôd⁶². Hathor fait ainsi bonne figure parmi les déesses dont Rattaouy s'accapare les fonctions dans la « salle des déesses ». En outre, un texte du mammisi d'Ermant (LD IV, 62f) vient à l'appui de cette association : « Rattaouy qui réside à Tôd, Hathor, maîtresse du Temple du mâle ».

ADDENDUM

Débuté en octobre 2008 au sein du CFEETK, le programme d'étude du temple de Ptah à Karnak comprend un inventaire exhaustif des blocs épars gisant à proximité du monument. Parmi eux, le modeste fragment n° 2621 (grès ; relief dans le creux ; 15 x 24 x 10 cm) peut être ajouté aux occurrences des « quatre Ka » du démiurge. Il présente en effet la séquence *dd-mdw (j)n Htp[-jd.t]* et deux mains appartenant à deux signes-ka de part et d'autre de la colonne de texte. En toute hypothèse, ce fragment pourrait appartenir à la première porte (propylône) ptolémaïque.



⁶⁰ *Id.*, « Remarques de philologie », *RdE* 15, 1963, p. 61 et n. 6.

⁶¹ Cela peut pourtant être le cas ailleurs : en *Deir Chélouit*, n° 84, 2, les quatre Ka sont soumis à la volonté d'Isis (*jfdw k3.w jry m wd.t-s*), avec une graphie de *k3.w* « nourriture ».

⁶² *Tôd*, n°s 221 ; 255 ; 257 ; 260 ; 267 ; 268 ; 290 (scènes) ; 190, 4 ; [7] ; 195, 3 ; 249, 3 ; 4 ; 251, 1 ; 301, 4 ; 322, 2.

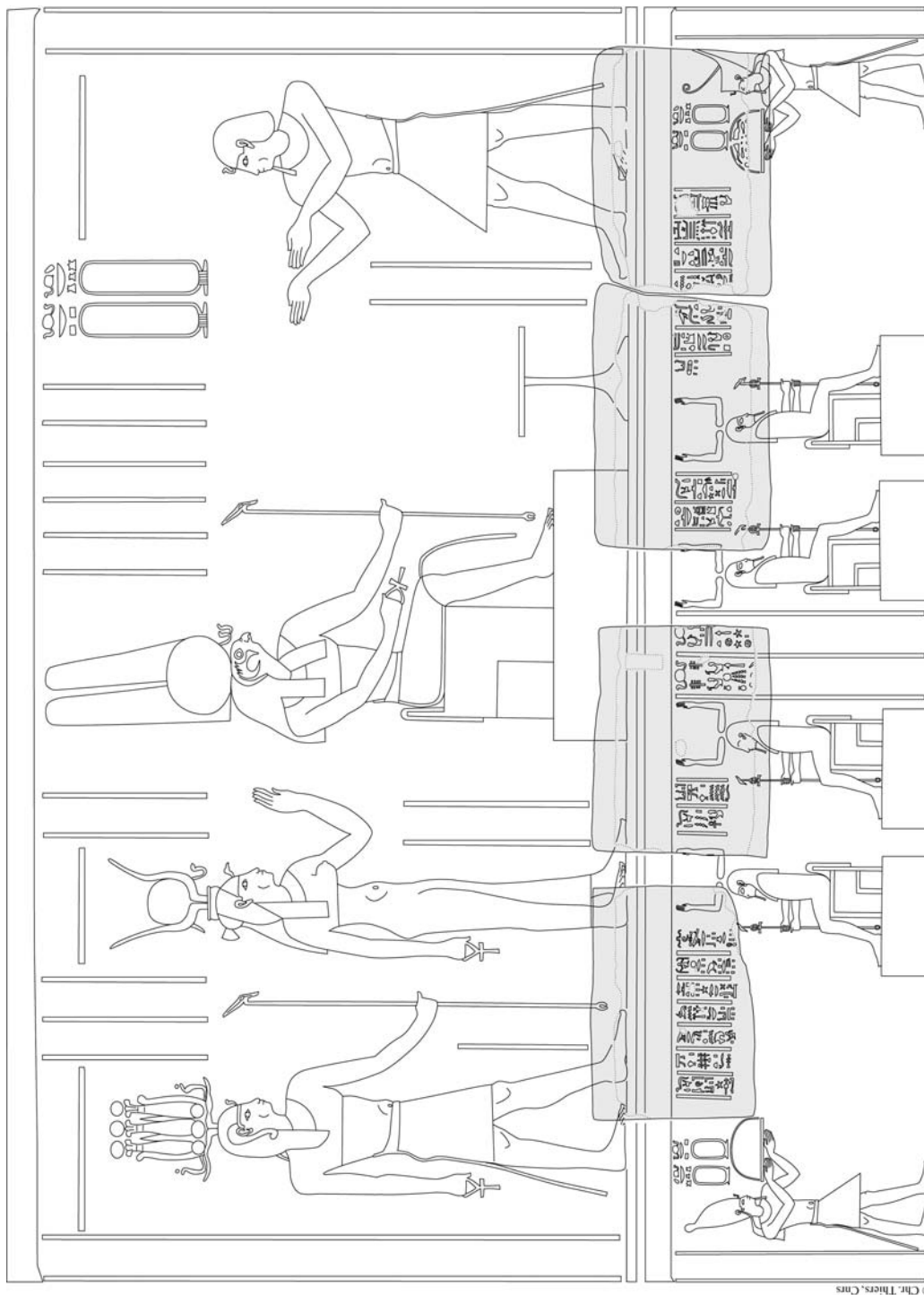


Fig. 3 : proposition de restitution.

